

## Flashes – 06.09.22

### **Allemagne : vers l'installation d'un cinquième terminal méthanier flottant**

Le GNL a décidément le vent en poupe en Allemagne. Un cinquième projet de terminal flottant d'importation (FSRU) y a été annoncé le 1<sup>er</sup> septembre par le gouvernement. Objectif : encore et toujours garantir la sécurité des approvisionnements gaziers du pays au cours des années à venir, dans un contexte de remplacement à marche forcée du gaz russe. Ce futur terminal sera exploité par un consortium regroupant Engie, TES et E.ON. Sa capacité de regazéification sera d'au moins 5 Gm<sup>3</sup>/an, pour une mise en service prévue au quatrième trimestre de 2023, selon le ministère de l'Économie. Le FSRU sera loué par l'État allemand pour être positionné dans le port de Wilhemshaven, sur la mer du Nord, où un autre équipement comparable doit entrer en service dès cet hiver. Les deux premiers FSRU seront théoriquement opérationnels en décembre de cette année. Selon le ministre allemand de l'Économie, Robert Habeck, ces efforts « permettront, si tout se passe bien [...] de passer l'hiver sans trop de perturbations, mais il ne faut pas se méprendre, il ne s'agit pas d'un signal de détente, il y a toujours une grande tension et la nécessité d'économiser des volumes de gaz ». Au total, le gouvernement allemand a débloqué une enveloppe de trois milliards d'euros pour la location d'unités flottantes d'importation de GNL.

### **Suisse : 250 MW de capacité thermique de réserve déjà contractée**

La Suisse se prépare à d'éventuelles pénuries d'électricité cet hiver, avec une disponibilité réduite du nucléaire français. Alors que le cadre relatif à la mise en place d'une réserve hydroélectrique se met en place, la Confédération a également prévu de contracter 300 MW de capacité thermique, de préférence pouvant fonctionner avec plusieurs combustibles. La Suisse ne dispose que de quelques centrales thermiques et ce sont essentiellement des installations utilisées uniquement en back-up par les opérateurs. La Confédération a signé, le 2 septembre, avec GE pour l'installation de huit turbines au gaz mobile de 30 MW chacune, à Birr, dans le canton d'Argovie. Ces turbines fonctionnent au gaz, mais aussi à l'hydrogène et au pétrole. Elles seront disponibles vers la fin de l'hiver 2022-2023 et jusqu'à fin avril 2026. « La totalité des coûts sur l'ensemble de la période s'élève à environ 470 millions de francs », indique l'Ofen. Il reste donc encore environ 50 MW à trouver. « Des négociations sont toujours en cours. Les contrats porteraient plutôt sur des installations existantes », a précisé Marianne Zünd, cheffe médias et politique de l'Ofen, à EUROP'ENERGIES.

### **Inflation : la Suisse reste confiante**

Alors que de nombreux pays européens prennent des mesures pour limiter les conséquences de la flambée des prix de l'énergie sur l'économie et que les fournisseurs annoncent des hausses des tarifs, le Conseil fédéral suisse, qui a examiné l'évolution de l'inflation, reste confiant. Le 31 août, il a indiqué que « le renchérissement observé jusqu'à présent est tolérable pour les ménages ». Il a donc estimé qu'il n'était « pas nécessaire, dans l'immédiat, d'intervenir pour atténuer l'effet de la hausse des prix. Selon les prévisions actuelles, l'inflation devrait refluer durant l'année à venir ». Le Conseil fédéral réexaminera la situation à l'automne 2022 à la lumière du rapport que doit préparer un groupe interministériel sur l'évolution à venir de l'énergie et des salaires.

## France : Volterres vend la production d'environ 40 centrales ENR...

En France, Volterres, un fournisseur d'électricité, indique que ses partenaires producteurs d'électricité à partir d'ENR ont mis en service cinq nouvelles installations cet été : un parc éolien de 19,8 MW dans la Marne, par ERG ; une centrale solaire de 2 Mwc près de Brest ; et des centrales photovoltaïques au sol dans plusieurs départements pour un total de 16 Mwc par la Générale du solaire. Ces développements permettent à Volterres de proposer des offres en boucle locale également en Bretagne, en plus des sept régions dans lesquelles il est déjà présent. La centrale solaire de Plourin, près de Brest, est portée par la société d'économie mixte Energie en Finistère. Une partie de la production sera tracée vers plusieurs bâtiments publics de la Région Bretagne, qui a confié son approvisionnement électrique à Volterres, indique le fournisseur. Il précise compter désormais une quarantaine de centrales partenaires et prévoit la mise en service de six nouvelles installations d'ici à la fin 2022. Volterres, filiale du producteur ENR Sun'R, est actif sur le segment des entreprises et des collectivités, auxquelles il propose une traçabilité du mix de production. Il permet à des producteurs indépendants de valoriser leur électricité auprès de clients finals.

## ... alors qu'Eiffage s'apprête à acheter sa maison mère, Sun'R

Le 31 août, Eiffage, un groupe du BTP, a annoncé être entré en négociations exclusives en vue de détenir plus de 80 % du groupe Sun'R, un développeur d'ENR. Le solde du capital sera conservé par le fondateur de la société, Antoine Nogier, et l'équipe de direction. L'opération sera réalisée par rachat des actions existantes et une augmentation de capital souscrite uniquement par Eiffage. Sun'R a trois activités : le développement et la production d'électricité photovoltaïque en France et à l'international ; l'agrivoltaïsme ; et la fourniture d'énergie via sa filiale Volterres. Le groupe du BTP réalisera cette opération via sa filiale Eiffage Concessions. Il indique vouloir « accélérer son déploiement dans les énergies renouvelables ».

## France : RTE appelle à de nouveaux tarifs à effacement

En France, RTE organise un appel d'offres pour des offres tarifaires avec effacement inclus (appel d'offres effacements indissociables de la fourniture – AO EIF) pour 2023 et 2024. N'y sont pas éligibles : les sites réalisant des effacements à partir d'un moyen d'autoproduction conventionnelle (diesel) ; titulaires d'un contrat d'interruptibilité ; participant déjà à l'Appel d'Offres Effacement pour l'année considérée ; ayant été titulaires d'un contrat de fourniture au Tarif Réglementé de Vente avec une option Pointe Mobile (EJP ou TEMPO) dans les 12 mois précédant la période d'engagement ; ne disposant pas d'un compteur communiquant apte à télérelever une courbe de charge. L'appel d'offres est ouvert jusqu'au 3 octobre 2022.

## En bref

- ◆ En France, la Cre a approuvé plusieurs modèles de contrats d'accès aux réseaux de distribution d'électricité d'ELD (Seolis, Trois Frontières Distribution gaz, Régie SDED Erome-Gervans, SICAE de Carmin, Gazelec de Peronne) pour les clients en contrat unique (JO du 2.07.22).
- ◆ En Suisse, le gouvernement a accordé à Axpo une ligne de crédit « subordonnée et non garantie » d'un montant maximal de 4 milliards de francs suisses. Dans un contexte de marché particulièrement volatil, le fournisseur d'énergie s'assure ainsi être en mesure d'apporter les garanties financières toujours plus importantes exigées sur les marchés de l'énergie.

## À lire

Alors que Romande Energie a annoncé une hausse « historique » de ses tarifs pour 2023, Christian Petit, directeur du distributeur d'électricité, a indiqué : « Le mécanisme de prix pour l'électricité de gros [basé sur des centrales à gaz] est absurde », lors d'un entretien avec la Tribune de Genève. <https://www.tdg.ch/le-mecanisme-de-prix-pour-lelectricite-de-gros-est-absurde-748907389429>